

panorapresse.ouest-france.fr

Eure : le lycée Édouard-de-Chambray inaugure un nouveau foyer pour ses internes

~3 minutes



Le foyer du lycée Édouard-de-Chambray a été entièrement réhabilité

Le foyer du lycée Édouard-de-Chambray de Mesnils-sur-Iton a été entièrement réhabilité avec 90 élèves, deux artistes résidents et le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'équipe pédagogique, autour de Philippe Commun, directeur de l'EPL de l'[Eure](#), et d'Isabelle Huray-Ferré, professeure d'éducation socioculturelle, a mené une importante réhabilitation du foyer du lycée Édouard-de-Chambray. Ce projet a mobilisé 90 élèves de 1re STAV et de terminale pendant deux ans dans le cadre de contrats de résidence artistique.

Le graphiste Sébastien Diologent et le scénographe Stéphane Landais, artistes résidents, ont guidé et accompagné cette réalisation. Le projet a bénéficié de l'aval et du financement de la DRAC et du lycée, de l'accord de la Région, propriétaire des lieux, ainsi que de la participation des associations d'élèves et de parents d'élèves.

Un lieu de vie conçu par les élèves pour les élèves

Au-delà de l'implication totale des élèves, cette opération visait à améliorer le quotidien des internes. En créant un lieu de vie ouvert toute la journée et en soirée, les initiateurs du projet souhaitent proposer un foyer très fréquenté et largement utilisé afin de rendre le statut d'interne plus agréable. Des soirées animées, des clubs de jeux, de culture, de lecture ou encore de musique rythmeront désormais la vie de cet espace.

Il s'agissait de concevoir et de réaliser, en totalité et en autonomie, les études et les travaux répartis sur deux années scolaires. L'objectif était de redonner une âme à un bâtiment triste, sous-utilisé et

quasiment à l'abandon. Les élèves ont ainsi repensé les lieux, réalisé les aménagements du bar, conçu les décors et créé des fresques de qualité, avec un budget d'environ 10 000 euros par an pendant deux ans.

« Les élèves se sont approprié l'espace, aidés en cela par les plasticiens. La Région, propriétaire des lieux, a autorisé le projet dans le cadre des normes et des réglementations diverses en vigueur. Ce lieu doit être un espace de réflexion et de culture. Il contribuera au confort et à la qualité de vie des internes », souligne Philippe Commun.

« Nous avons vécu une expérience enrichissante pendant ces deux années, avec l'aide des artistes résidents que nous avons découverts et appréciés », ajoute Wynianne, élève de 1re A.